

Chapitre/Chapter 10

Souverainisme et pacifisme dans la société québécoise contemporaine

Philippe Descamps

Introduction : Le Canada absent de la guerre d'Irak.

Durant l'hiver 2003, les menaces d'une intervention américano-britannique au Proche-orient ont suscité de nombreuses manifestations sur tous les continents. En Amérique du Nord, la société québécoise fut celle qui a montré le plus ouvertement son opposition à la guerre en Irak. Les plus grandes manifestations du Canada ont eu lieu à Montréal, avec 150 000 personnes dans les rues le 15 février et plus de 200 000 le 15 mars, à la veille de la guerre. À Toronto, la plus grande ville de la fédération, ils n'étaient que 6000 en février et 10 000 en mars.

Le 22 février 2003, un sondage du quotidien *La Presse* indiquait que 61 % des Québécois s'opposaient à toute frappe contre l'Irak, même en cas de résolution du Conseil de sécurité les autorisant. À l'opposé, 63 % des Canadiens anglais étaient d'accords pour une participation du Canada à une guerre dans le cadre des Nations Unies.

Certains nationalistes québécois ont alors suggéré qu'en cas de participation canadienne, le Québec en profite pour organiser un nouveau référendum. Pierre Dubuc, rédacteur en chef de l'*Aut'Journal*, affirme alors : « La question nationale est une arme aux mains des pacifistes »¹. Le président Bush n'ayant pas eu l'aval du Conseil de sécurité, le Premier ministre canadien, Jean Chrétien, a finalement choisi de ne pas envoyer de troupes contre Bagdad, quitte à prendre des distances avec son puissant voisin. L'hostilité du Québec à la guerre a probablement beaucoup pesé dans cette décision, sans que les protagonistes le reconnaissent. Cet épisode récent montre que la question du rapport à la guerre constitue une ligne de fracture majeure entre les francophones et les anglophones du Canada.

Pour cette présentation orale, je ne prétendrai pas avoir fait un travail d'historien, ce qui aurait demandé des recherches beaucoup plus importantes. D'ailleurs, il n'y a pas à ma connaissance de travail achevé sur cette problématique. Comme journaliste, j'ai tenté de rassembler quelques faits marquants, peu connus en France et aux Etats-Unis, en tentant de les mettre en perspective. Je tenterai ainsi d'expliquer que le courant pacifiste profond de la société québécoise contemporaine a des racines dans toute l'histoire de ce peuple et qu'il est devenu un point de distinction et d'ancrage pour les partisans de la souveraineté.

1 – Les racines du pacifisme québécois sont à rechercher dans l'histoire d'un peuple conquis et dominé pendant plus de deux siècles.

Le pacifisme des Québécois trouve ses racines dans l'histoire d'un peuple conquis, puis colonisé et d'une société canadienne française (devenue québécoise) s'étant construite comme distincte du reste du Canada et qui est restée singulière en Amérique du Nord.

Parce qu'ils se considéraient comme distincts, différents des Anglais ou des Canadiens anglais tout en étant dominés par eux, les Canadiens français ont refusé massivement de participer aux guerres britanniques.

1 A – Après la conquête, la résistance passive contre la colonisation.

Après la défaite des Français sur les plaines d'Abraham, à Québec, et la conquête consacrée par le Traité de Paris (1763), la première génération considérait toujours les Anglais comme des ennemis. Selon l'historien Michel Brunet : « *Les paysans et les artisans, la masse des petites gens des campagnes et des villes continuent avec les faibles moyens dont ils disposent à s'opposer aux Anglais (...) La majorité des Canadiens ne se reconnaît pas solidaire de ceux qui gouvernent la colonie conquise au nom du roi d'Angleterre et au bénéfice de l'empire britannique.* »ⁱⁱ

Bien qu'ils aient dû admettre la défaite et leur position de subordination, les Canadiens (c'est-à-dire à l'époque les Français du Canada conquis, qui représentaient plus de 90 % de la population) espèrent longtemps un retour de la France et résistent aux conquérants dont ils contestent la légitimité du pouvoir. Même si la rapidité du peuplement des colonies britanniques condamnait à terme la présence française, il faut rappeler qu'une très large partie des explorations du sous-continent avait été le fait des Français (ce fut le cas pour 37 des 50 actuels États américains et de 9 des 10 provinces actuelles du Canadaⁱⁱⁱ).

Cette résistance passive se manifeste notamment par le refus de payer les rentes dans le cas des censitaires, ou par l'asile accordé à des prisonniers ou des déserteurs anglais. Même le clergé, qui coopère avec les conquérants, est conscient de l'attitude frondeuse des Canadiens. Pour une partie de l'élite, la résistance conduit rapidement à l'exil. Environ 2000 Canadiens (sur 76 000 habitants) abandonnèrent leur pays natal dans les dix années qui suivirent la défaite, pour rentrer en France.

Dès les premières années qui ont suivi la conquête, la résistance passive des Canadiens contre la domination d'une classe dirigeante étrangère se manifeste par le refus de porter les armes. Lors de la bataille des Anglais contre les Indiens à Pontiac, en 1764, les Canadiens s'opposent à la levée d'un simple bataillon de 300 hommes. Les Indiens révoltés gardaient une grande proximité avec les Canadiens et les Français. Le gouverneur Murray tenta d'amadouer les Canadiens en proposant le commandement à un officier prestigieux, de Repentigny. Mais celui-ci lui répondit qu'il avait décidé d'émigrer en France.

Comme le constate Michel Brunet : « *Des crises identiques se produiront chaque fois que la nation canadienne-française aura la conviction ou l'impression que le Canada anglais lui demande de prendre part à une guerre ou à une entreprise collective où ses propres intérêts comme groupe distinct ne sont pas en jeu et lui semblent même menacés.* »

Lors de l'invasion américaine (1775-1776), le peuple se désolidarisa du clergé et de la noblesse qui furent fidèles à la couronne britannique. La population se montra neutre ou donna son appui aux Américains. Seule l'intervention de l'armée britannique pu conduire à repousser les Américains.

1 B – Progressivement s'installe une résignation face à la disproportion des forces.

Plusieurs facteurs expliquent cette résignation et notamment ces trois éléments :

• L'abandon de la France :

Lors de la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique, les Canadiens français espérèrent beaucoup de l'intervention de la France (décidée en 1778). Quand il est apparu que la France avait renoncé définitivement au Canada, la résignation populaire n'en fut que plus forte.

• L'arrivée des loyalistes :

L'indépendance des Etats-Unis conduit plusieurs milliers de loyalistes à rejoindre le Canada. Le peuplement anglais du Canada commence, l'immigration conduisant dans un temps beaucoup plus long que celui prévu par les Anglais, à rendre les francophones minoritaires. Cela prendra un siècle.

• **L'échec des Patriotes :**

En 1834, alors qu'ils sont encore majoritaires, les francophones, associés à une partie des anglophones et représentés par le Parti patriote, adoptent 92 résolutions pour la démocratisation de la colonie, tout en se proclamant loyaux envers l'Angleterre^{iv} (ce qu'ils avaient prouvé lorsqu'il avait fallu repousser une nouvelle fois les Américains en 1812). Les patriotes, emmenés par Louis-Joseph Papineau, appuient leurs demandes par des moyens pacifiques^v : projet de loi, pétition, refus de vote, boycott des produits britanniques. Papineau gagne largement les élections à l'Assemblée (77 sièges sur 88) et condamne la violence ou la rébellion prônée par Robert Nelson. Néanmoins, la répression anglaise menée par le général Colborne écrase le mouvement. Ce que l'on a souvent appelé la rébellion des patriotes, ne fut qu'une résistance largement démunie et improvisée en réaction à des mandats d'arrestation lancés contre des élus.

Après ces différents épisodes, pour les Canadiens français, il était devenu vain de compter sur l'emploi de la force venant de la France ou de l'intérieur pour obtenir des droits politiques. L'usage de la force est même assimilé à l'expression de la domination anglaise, comme lors des soulèvements des Métis (1870 et 1885). Lors de cet épisode tragique, les Canadiens français sont en sympathie avec le chef francophone des Métis, Louis Riel, fondateur du Manitoba. Très peu d'entre eux participeront aux combats et à la répression menée par la gendarmerie royale (police montée).

1 C – Les crises de la conscription seront les principales manifestations concrètes de ce pacifisme.

Il faut tout de même préciser que les motivations anti-britanniques restent plus fortes que le pacifisme pour refuser d'aller au combat.

• **Guerres des Boers**

Pendant la guerre des Boers (1899-1902), la Grande-Bretagne fait appel aux Canadiens pour écraser les paysans sud-africains et garantir leurs intérêts dans les gisements aurifères du Transvaal. Le gouvernement libéral décide d'envoyer des troupes aux côtés des forces britanniques sans consulter le Parlement. Les Canadiens français sont encore en sympathie avec ces descendants de Néerlandais (ou de Français pour une part) qui veulent leur indépendance. Sur les 7000 soldats canadiens ayant combattu les Boers, on ne compte que 500 francophones.

• **Première guerre mondiale**

Lors de ce conflit, l'opposition à la guerre prendra un tour important au Québec. Plusieurs éléments objectifs favorisent le rejet de la conscription décidée en 1917 :

- Le Québec est une société encore très rurale, les paysans ne veulent pas abandonner leur terre, pour qu'elles soient confiées à des immigrants dispensés de service.
- Les droits des francophones sont bafoués dans plusieurs provinces et notamment en Ontario. On vient de vivre plusieurs crises scolaires.
- Les Québécois sont souvent envoyés en première ligne. Ils n'ont pas leur place dans une armée très anglophone et ceux qui s'engagent n'y restent pas longtemps.

En 1916, les Québécois ne représentent que 4,5 % des militaires canadiens envoyés en Europe alors qu'ils représentent plus du tiers de la population du Canada. Le gouvernement Borden décide de rendre le service militaire obligatoire. Le chef de l'opposition refuse de participer à une coalition d'union nationale et pour la première fois, il n'y a pas un seul Québécois dans le Cabinet (gouvernement).

Henri Bourassa, petit-fils de Papineau et fondateur du journal *Le Devoir*, s'oppose farouchement à la conscription et à cette guerre qu'il considère comme un suicide national en faveur d'une cause étrangère. Il avait déjà démissionné de la Chambre des Communes lors de la guerre des Boers.

L'historienne américaine E. H. Armstrong explique que l'origine de l'opposition des Canadiens français à la guerre est à rechercher dans leur nationalisme.

La conscription provoque une émeute à Québec contre les recruteurs, qui recherchent les hommes n'ayant pas leur carte d'exemption. Le général Lessard fait tirer sur la foule. On relève 5 morts et 70 blessés. L'épisode marque les esprits pour longtemps.

• Seconde guerre mondiale.

En 1939, des élections provinciales sont prévues. Les libéraux de Mackenzie King au fédéral ont pour priorité de faire battre Maurice Duplessis, de l'Union nationale. Pour cela, ils prennent l'engagement solennel de s'opposer à la conscription, en demandant toutefois à tous les citoyens de s'enregistrer^{vi}.

Au fur et à mesure de l'avancement de la guerre, ils vont être conduits à revenir sur leur engagement, tandis que l'opposition à la conscription est forte dans les campagnes et qu'elle est largement majoritaire au Québec. En 1940, le maire de Montréal, Camilien Houde, est arrêté pour s'être opposé publiquement à l'enregistrement des citoyens. Il passera 4 ans en prison.

En 1941, l'archevêque de Québec organise une journée de mobilisation et provoque une forte opposition.

En 1942, le Premier ministre Mackenzie King décide d'organiser un plébiscite pour se libérer de son engagement. Plusieurs fortes personnalités québécoises et nationalistes, comme George Pelletier, directeur du *Devoir*, André Laurendeau et Jean Drapeau, fondent la Ligue pour la défense du Canada, qui appelle à voter « Non ».

Le 27 avril, les Canadiens doivent répondre à la question : « *Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire* ». Dans son ensemble, le Canada vote à 63,7 % « Oui ». Mais les Québécois ont voté à 71,2 % pour le « Non », et même 85 % des francophones, alors que le Canada hors Québec a voté « oui » à 80 %. Toujours cette fracture. Volontaires ou conscrits suite à l'enrôlement obligatoire, les Québécois sont proportionnellement plus nombreux à participer aux combats (19 % des effectifs contre 12 % en 1914-18). On les retrouve notamment à Dieppe, sur les plages de Normandie ou lors de la libération des Pays-Bas. Mais beaucoup vivent mal leur période militaire car l'armée canadienne fait peu de place à la langue française et cantonne ses locuteurs aux échelons inférieurs.

C'est parce que l'émancipation politique et économique des Canadiens français était bloquée ou freinée qu'ils ne se sont pas sentis solidaires de l'empire britannique et de ses guerres. L'imposition de la conscription lors des deux guerres mondiales n'a fait que renforcer les antagonismes et le caractère distinct du Québec. L'historienne Susan Mann Trofimenkoff en conclut : « *C'est la guerre qui a fait que le Canada français est devenu le Québec.* »^{vii}

2 – Devenu un trait distinct de la société québécoise, le pacifisme est un point d'appui pour les revendications souverainistes et un enjeu dans la rivalité entre le nationalisme québécois et le nationalisme canadien

Bien sûr, le pacifisme peut aussi exister ou être revendiqué chez des anglophones. Mais, aujourd'hui, le pacifisme est devenu l'un des éléments fort de distinction des Québécois dans la fédération canadienne, sur lesquels s'appuient les souverainistes dans leur quête pacifique d'un pays et dont les gouvernements fédéraux ont dû tenir compte.

2 A – La Révolution tranquille et le choix d'une voie démocratique et pacifique vers la souveraineté.

L'émancipation nationale des Québécois n'a pas échappé à la question de la violence. Mais le recours à des moyens violents fut limité dans le temps et doit être analysé à la lumière du contexte international marqué par la décolonisation de l'Afrique et les révoltes sociales et culturelles symbolisée par Mai 68 en France.

De 1963 à 1970, plusieurs réseaux se réclamant du Front de libération du Québec (FLQ) choisirent l'action violente par l'organisation d'attentats et de deux enlèvements politiques, qui ont conduit à la crise d'octobre 1970. La mort du ministre Pierre Laporte, tué après avoir tenté d'échapper à ses jeunes ravisseurs, marquera la fin de l'action violente et le ralliement d'une partie des nationalistes radicaux à la voie démocratique, incarnée par le Parti québécois naissant. Les arrestations arbitraires et la proclamation par le Premier ministre Trudeau de la loi sur les mesures de guerre, avec l'irruption de soldats en armes dans les rues de Montréal ou de Québec, marquent aussi durablement les consciences.

Si les bombes du FLQ ont troublé la vie politique des années 60, ces années ont été beaucoup plus profondément marquées par la prise en main de leur destin par les Québécois, avec l'intervention vigoureuse de l'État pour moderniser la province en particulier dans l'éducation, la santé et les affaires sociales. C'est une véritable révolution qui bouleverse l'histoire du Canada et qui se déroule en douceur : la Révolution tranquille. Les Québécois nationalisent leur électricité, accèdent aux postes de commande de l'économie et de la société, organisent la sauvegarde de leur langue, conquièrent des droits, dans une révolution pacifique. Comme le disent Jean-François Garneau et Pierre Jasmin, des Artistes pour la Paix : « *L'émergence du Québec moderne ne s'est pas faite par l'intercession du FLQ, mais plutôt par une « Révolution tranquille », à l'image pacifique des Québécois.* »^{viii}.

Lorsque la question nationale vient à l'ordre du jour par le biais de la question constitutionnelle, les chefs des deux camps, René Lévesque, partisan de la souveraineté du Québec et Pierre Elliott Trudeau, champion du nationalisme canadien, sont d'accords sur une chose : l'avenir du Québec doit être déterminé démocratiquement.

Ce n'est que récemment, après le second référendum perdu de justesse par les souverainistes en 1995, que certains fédéralistes ont brandi des arguments bellicistes, en évoquant une

éventuelle partition du Québec en cas d'indépendance ou en contestant la légitimité d'un référendum gagné par seulement 50 % plus une voix.

2 B – Contre-feux canadiens : L'éloge de la paix comme programme d'une moyenne puissance.

Le reste du Canada n'est pas indifférent à question de la paix. Du fait de la présence de la nation québécoise et du poids de cette population dans l'ensemble canadien, on observe une sorte d'escalade du pacifisme.

Après avoir contribué à la victoire des Alliés lors de la seconde guerre mondiale, le Canada participe à la fondation de l'ONU et cherche sa place comme puissance moyenne. Sans qu'il soit toujours aisé de définir la part dû à la position des francophones, on peut noter que la question de la recherche de la paix sera l'un des axes majeurs de la politique étrangère. Sans revenir sur la position de Jean Chrétien à propos de la guerre en Irak, on peut souligner l'action de deux personnages clefs.

Il faut tout de suite préciser que ces positions ont été prises dans le cadre limité (et largement admis) de l'adhésion à l'OTAN et au NORAD, l'accord de défense aérienne de l'Amérique du Nord, et qu'elles ont défini ce que Thomas Axworthy présente comme la « *variante canadienne de l'internationalisme libéral* »^{ix} ; le terme libéral devant être entendu au sens politique comme au sens économique.

• Lester B. Pearson

Avant de devenir Premier ministre, fonction qu'il exerça de 1963 à 1967, Lester Bowles Pearson fut sous-secrétaire d'État pendant la seconde guerre mondiale, puis secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 1948 à 1957. En 1957, il intervient comme médiateur lors de la crise de Suez et invente l'idée des opérations de maintien de la paix de l'ONU, avec la création de la FUNU (Force d'urgence des Nations Unies). Cela lui vaut le Prix Nobel de la Paix en 1957. Après avoir quitté le pouvoir, il publia le fameux rapport prévoyant un plan d'aide international aux pays en voie de développement (en 1969). En 1963, il avait tout de même accepté le déploiement d'armes nucléaires restant sous contrôle américain sur le territoire du Canada (après s'être opposé pendant la campagne à la possession par le Canada d'armes nucléaires).

• Pierre Elliott Trudeau

Deuxième personnage marquant de l'histoire contemporaine du Canada, Pierre Elliott Trudeau était un Québécois de père francophone et de mère anglophone. En 1940, Trudeau entre en faculté de droit à l'Université de Montréal. En tant qu'étudiant pendant la guerre, il est tenu de faire partie du Corps-école d'officiers canadiens, mais, comme beaucoup de Québécois, il s'oppose à la conscription.

Premier ministre de façon quasi continue entre 1968 à 1984, il pose des jalons importants avec quelques gestes symboliques forts en faveur de la coexistence pacifique, comme la reconnaissance de la Chine populaire dès 1968, le retrait de la moitié (5000 hommes) des troupes canadiennes de l'OTAN stationnées en Europe en 1969, le protocole de coopération avec l'Union soviétique de 1971. Fait encore plus important, sous son mandat, le Canada renonce progressivement à son arsenal nucléaire acquis dans le cadre d'une entente avec les États-Unis et sous la pression du puissant voisin. Les missiles Honest Jones qui équipaient les troupes canadiennes en Europe et le Bomarc implanté au Canada depuis 1963 sont mis au rancart. Les bombes à ogives nucléaires de sa division aérienne stationnée en Europe sont remplacées (en 1984) par un armement conventionnel.

Avant de quitter le pouvoir en 1984, dans un climat de forte tension internationale, Trudeau déclare à la Chambre des communes : « *Souhaitons que l'on puisse dire du Canada et des Canadiens que nous avons vu venir la crise ; que nous avons agi et pris des risques ; que nous avons été loyaux envers nos amis et ouverts avec nos adversaires et que, fidèles à nos idéaux, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour écarter le spectre de la guerre.* »^x

On sait que, pendant l'exercice du pouvoir et après, Pierre Elliott Trudeau dépensa beaucoup de son énergie pour contrecarrer le projet souverainiste et pour lui opposer le projet fédéraliste. Il serait intéressant de rechercher et de mieux comprendre de quelle manière son propre parcours ou son projet national canadien en opposition au projet national québécois ont pu contribuer à définir ses options de politique étrangère.

Bien sûr, il faut encore préciser que les Québécois n'ont pas le monopole du pacifisme. On l'a vu notamment pendant la guerre du Vietnam, qui suscita de grands mouvements d'opinion chez les anglophones. Le Canada avait officiellement une position impartiale. Mais des milliers de Canadiens s'étaient joints aux troupes américaines et des défoliants avaient été testés sur le sol canadien. Les mouvements d'opinion contre cette participation canadienne à la guerre ont conduit le gouvernement canadien à progressivement durcir ses critiques contre les États-Unis.

2 C – Les manifestations du pacifisme profond aujourd'hui

On pourrait commencer par une anecdote. Lors des élections provinciales de 2003, le combat des chefs réunissait à la télévision Jean Charest (libéral, actuel Premier ministre), Bernard Landry (Parti Québécois, Premier ministre sortant) et Mario Dumont (chef de l'Action démocratique du Québec). Les deux premiers personnages sont arrivés au studio en arborant sur leur veste le ruban blanc des opposants à la guerre en Irak. S'en apercevant, le troisième a dû vite se procurer un ruban blanc avant le début du débat. L'hostilité contre la guerre en Irak conduit à un unanimité, au moins de façade, dans la classe politique québécoise. Ce qui montre aussi que le pacifisme dépasse les seuls souverainistes. On retrouve cette unanimité contre le projet de bouclier antimissile.

En mars 2003, lors d'une émission de Radio Canada, un réalisateur déclarait : « *Le pacifisme doit devenir une vision collective du monde.* » Cet auteur n'était pas n'importe qui puisqu'il s'agissait de Jean-Daniel Lafond, un proche des souverainistes à l'époque et surtout le mari de Michaëlle Jean, devenu en 2005 la gouverneure générale du Canada.

• Les programmes des souverainistes ou comment peut se traduire sous forme politique cette conscience pacifiste

C'est dans les programmes politiques des formations québécoises que l'on retrouve le mieux le rapprochement entre souverainisme et pacifisme. On peut le voir avec les positions de partis ouvertement souverainistes et qui tous mettent en avant le caractère « pacifique » du Québec ou plus directement leur « pacifisme ».

C'est le cas chez les Verts (crédités de 8 % des votes au dernier sondage CROP en mars) ou dans la déclaration de principe de Québec solidaire, nouveau parti de gauche issue de la fusion entre l'Union des forces progressistes et Option citoyenne. Né en février 2006, ce parti est crédité de 7 % d'intentions de vote dans le dernier sondage CROP (fin mars 2006). Il se proclame ouvertement altermondialiste, puis pacifiste : « *Nous sommes également pacifistes. Nous pensons qu'aucune tradition, aucune religion, aucune idéologie, aucun système économique ou politique ne justifient la discrimination ou la violence envers les personnes et*

les peuples. Nous refusons les guerres qui visent à soumettre des peuples et des nations afin de contrôler leur territoire, de piller leurs ressources ou d'asservir leur population. La justice est une condition incontournable de la paix, tout comme l'ouverture et le dialogue. »

Dans son nouveau programme adopté en juin 2005, le Parti Québécois (en tête de toutes les intentions de votes) proclame : « *Le Québec est et sera pacifique. Le Parti Québécois privilégie constamment la concertation et la négociation dans le règlement des différends économiques, sociaux, politiques ou culturels. Il s'engage à créer un pays où cette valeur première marquera sa contribution au règlement pacifique des conflits à l'échelle nationale et favorisera le règlement multilatéral des différends à l'échelle internationale en conformité avec la Charte des Nations Unies.* » Le PQ proclame aussi qu'un Québec souverain « *pourra servir d'exemple aux autres nations en leur indiquant un processus de souveraineté pacifique et démocratique, exempt de toute forme de violence.* »

Les missions de paix.

A Ottawa, le Bloc québécois (parti souverainiste qui occupe les 2/3 des sièges du Québec à la Chambre des Communes) ferraille contre le bouclier antimissile et propose que la mission prioritaire des Forces armées canadiennes soit la participation aux missions internationales de paix, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies^{xi}.

• Quelle armée pour un Québec souverain ?

Au moment du référendum^{xii}, le ministre délégué de la Restructuration, Richard LeHire, défendait le principe d'une force armée restructurée. C'était l'option de Jacques Parizeau (Premier ministre de l'époque) et Lucien Bouchard (chef du Bloc Québécois, tête de file du « Oui » et successeur de Parizeau au poste de Premier ministre).

Le Québec aurait assumé sa défense avec un même nombre de personnes que sa part dans l'armée canadienne, en réduisant légèrement les ressources financières. Sa participation aux alliances militaires OTAN et NORAD, aurait été maintenue en préservant une capacité d'interception aérienne. En revanche, il n'aurait pas accepté de former des troupes permanentes pour l'OTAN en temps de paix. La promotion de la paix et de la sécurité aurait été assurée par la mise à disposition de l'ONU de 2400 casques bleus et d'un corps civil de 2500 casques blancs.

Aujourd'hui, le Bloc québécois (parti souverainiste siégeant à la chambre des communes) prévoit dans son programme une « armée québécoise », tandis que le Parti Québécois, le parti souverainiste à l'échelon provincial reste vague. « Parfois, il faut aller à la guerre » selon Gilles Duceppe, chef du Bloc.

Dans son programme de 81 pages adopté en juin 2005^{xiii}, le Parti québécois ne mentionne pas une fois les termes « armée » ou « défense nationale ».

Conclusion.

La question est toujours d'actualité. Il y a quelques jours, le nouveau Premier ministre Stephen Harper effectuait un voyage en Afghanistan. La participation canadienne fait l'objet de discussions au Québec, car elle rompt avec le principe des interventions « non offensives » de l'ONU. La division entre le reste du Canada (qui appuie la participation canadienne à 55 %) et les Québécois (dont 43 % seulement soutiennent cette participation) reste forte.

Je me suis contenté dans cette communication de placer quelques faits déterminants en perspective. Un travail beaucoup plus approfondi serait nécessaire pour conduire une analyse plus large sur les conditions de l'essor d'un mouvement de libération nationale dans le cadre d'une société démocratique.

Des convergences seraient utiles à rechercher avec d'autres situations que l'on peut connaître en Europe (Catalogne, Écosse, Pays Basque, etc.). Si la dimension pacifique de la quête de la souveraineté est très largement perçue dans la société québécoise comme une force, le pacifisme est aussi perçu par certains comme une posture et donc un moyen de ne pas penser tout ce que peut impliquer l'indépendance, en particulier la question de la défense nationale du pays rêvé^{xiv}.

NOTES

ⁱ Pierre Dubuc, « Contre la guerre, un référendum gagnant ! », *L'aut' Journal* n°217, mars 2003.

ⁱⁱ Michel Brunet, *Les Canadiens après la conquête 1759-1775*, Fides, Montréal, 1969.

ⁱⁱⁱ Normand Rousseau, *Les Français du Canada, un peuple colonisé*, (à paraître).

^{iv} Normand Lester, *Le livre noir du Canada anglais* tome 1, les Intouchables, 2004.

^v Normand Rousseau, *op cit*.

^{vi} P-A. Linteau, R. Durocher, J-C Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*.

^{vii} Susan Mann Trofimenkoff, *Visions nationales: une histoire du Québec*. Montréal, Trécarré, 1986.

^{viii} Jean-François Garneau et Pierre Jasmin, « Recommandation pour la sécurité d'un nouveau pays », Artistes pour la Paix, *Tlahui-Politic*, 1996.

^{ix} Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau, *Les années Trudeau, la recherche d'une société juste*, Le jour éditeur, Montréal, 1990.

^x *op cit*.

^{xi} Bloc québécois, *Plateforme 2005-2006*.

^{xii} Charles-Philippe David et Stéphane Roussel, *Environnement stratégique et modèles de défense, Une perspective québécoise*. Éditions du Méridien, 1996.

^{xiii} Parti québécois, *Un projet de pays*, Déclaration de principes et programme de pays adoptés lors du XV^e congrès national les 3, 4 et 5 juin 2005.

^{xiv} « Peut-on en effet raisonnablement prétendre à l'indépendance nationale sans disposer d'une armée ? Voilà une question que le PQ n'a pas tranchée » explique notamment Jean-Michel Djian, « La gauche québécoise est-elle soluble dans le souverainisme ? », *Le Monde diplomatique*, Février 2005.